

Sentiers de la plage et de la falaise de Leucate

États des sentiers du quartier de la falaise en avril 2017

Les endroits nécessitant des rénovations ont été soulignés.

1. Chemin de la Chapelle

1.a Le chemin part de l'avenue du général de Gaulle près de la chapelle. Il est carrossable sur une cinquantaine de mètres puis est bloqué par un gros bloc de pierre.



1.b Le chemin est ensuite caillouteux puis se prolonge par des dalles blanches en béton. À mi-parcours, sur une parcelle communale en friche, un beau pin planté sur un monticule abrite un banc un peu difficile d'accès.



Le chemin 1.b rejoint la rue du Cers et l'impasse Saint-Pierre avec un embranchement (1.c) rejoignant la route du phare.

1.c chemin du Moural de Ville

Le passage très court qui relie l'avenue du Sémaphore et le chemin de la Chapelle, désigné comme "Jardin" sur les plans, s'appelait initialement "chemin du Moural de Ville". Son signalement par un panneau a disparu en 2014 lors de la pose des nouveaux candélabres, et n'a pas été remplacé.

C'est le seul accès (non aménagé) pour les véhicules de secours incendie à la borne incendie située



au fond de la parcelle au niveau du chemin de la Chapelle.

L'accès à ce chemin depuis l'avenue du Sémaphore est régulièrement encombré par des voitures qui s'en servent de parking tout au long de l'année, et peuvent parfois l'obstruer complètement.

Nous demandons

- la matérialisation au sol de ce chemin depuis le virage de l'avenue du Sémaphore,
- suffisamment large pour permettre l'accès aux véhicules des pompiers,
- une interdiction de stationnement efficace
- le rétablissement du panneau "chemin du Moural de Ville"

La partie de cette parcelle qui ne constitue pas le chemin proprement dit devrait être végétalisée



sommairement et entretenue régulièrement pour ne pas être envahie par la végétation ou des dépôts sauvages.

2. Sentier des Ramiers

Débute à l'impasse de l'Angle pour rejoindre l'avenue du Sémaphore.

En haut de ce sentier il n'y a pas de panneau indiquant le nom du sentier, formé de dalles bétonnées en forme de demi-lunes. Beaucoup de ces dalles sont cassées, notamment au niveau du coude du sentier.

Ce sentier arboré pourrait être agréable une fois rénové.



3. Impasse et sentier du Thym

3.a L'impasse qui commence au square Grossetête est carrossable et se prolonge par la partie 3.b sentier du Thym.

3.b le sentier du Thym rejoint le chemin de la Chapelle. Il se termine par un étroit sentier caillouteux envahi de hautes herbes. Il faudrait veiller à ce qu'il soit entretenu régulièrement.



4. Chemin de l'Étang

Il est formé de trois tronçons référencés a, b et c à partir de l'avenue du général de Gaulle, en face du Mural de Ville, pour rejoindre l'avenue du Sémaphore.

Depuis l'état des lieux effectué en 2002, des travaux ont permis de terminer le chemin. Le premier tronçon a, qui débute en face du Mural de Ville est un escalier en bon état débouchant dans le Chemin Haut de la Mer.

Le tronçon b est constitué d'un large escalier muni d'une rampe sur la partie gauche, en montant.

Il se termine par une barrière, avant le dernier tronçon c qui est une route carrossable rejoignant l'avenue du Sémaphore, desservant la Résidence de l'Étang.



5. Sentier du Sémaphore

Il s'agit d'un escalier qui relie le chemin Haut de la Mer à l'avenue du Sémaphore. Il est terminé, en bon état, alors qu'il ne l'était pas en 2002.



6. Sentier de la Mer

Dans sa partie 6.a, il part en haut de l'avenue du Sémaphore au niveau de l'impasse des Lavandes et se termine en bas à la jonction du Chemin Haut de la Mer et de l'avenue de la Falaise.

Ce sentier est très fréquenté.

À partir du haut, les 17 premières marches n'ont plus de rampe. Beaucoup d'herbes poussent au milieu des marches La 13^è marche dans sa partie droite, en



La 32^è marche est cassée . Les marches 32 à 37 n'ont pas de rampe. La 3^è rampe est bancal (marches 38 à 41).

Après la 5^è rampe la marche est esquinée.

Les rampes présentes sont de hauteur très inégale, la 6^è rampe en béton est abaissée de 15 cm. La 7^è rampe est descellée ; il n'y a pas de rampe sur les 10 marches suivantes.

Le bas de l'escalier est correct.

Pour la partie 6.b, l'escalier plus récent rejoint le sentier qui longe la colonie de vacances. Bien que sans rampe il est largement dimensionné mais les marches de départ ont un giron très étroit



7. Sentier Saint-Pierre

Il relie l'avenue du Sémaphore à la place de retournement de l'impasse Saint-Pierre. Il commence par un escalier 7.a et se poursuit par un large chemin bétonné qui débouche sur le Chemin du Haut de la Falaise (8). Ce sentier très minéral est en bon état.



8. Chemin du Haut de la Falaise

Il est réservé aux marcheurs, bien chaussés, ne craignant pas un chemin irrégulier. Depuis le haut de l'escalier des Palombes, en allant à droite vers le nord, quelques belles rampes en bois ont été posées pour sécuriser le passage en amont de la rue du Fort des Mattes. Le premier poteau de cette rampe est branlant comme on le constate sur la photo suivante.



Plus loin, après l'endroit où un éboulement a eu lieu à l'automne 2016, quatre poteaux, fixant la grille qui délimite la colonie, sont fendus à leur base, ainsi qu'un peu plus loin avant la fin du sentier.



Le long de cette partie qui débouche sur le plateau, on remarque de nombreux tas de fils de fer barbelés et de ferrailles.



Le sentier débouche alors sur le plateau là où se trouvait le Fort des Mattes. À partir du haut de l'escalier des Palombes, en se dirigeant à gauche, vers le sud, le sentier croise le haut du sentier de la Mer puis rejoint le sentier Saint Pierre.



On trouve encore sur les bas côtés de nombreuses ferrailles



Dans toute cette partie, plusieurs poteaux sont branlants ou cassés, notamment vers la fin du sentier, un poteau est cassé à la base sous le poids de la végétation de la colonie.



Sur la totalité du sentier tous les poteaux sont à vérifier.

9. Sentier de la Lavande

Il relie l'impasse des Frères en bas à l'impasse des Lavandes en haut.

Suite aux actions pressantes de l'association, il a fait l'objet d'une rénovation complète dans les années 2013/2014.

À l'entrée de l'impasse des Frères, il est nécessaire de mettre un panneau indiquant le début du sentier et donc son nom.

Au bas de ce sentier, un panneau indique des travaux pour juin 2013 à octobre 2013 : Ces travaux n'ont jamais été terminés. Les marches sont belles mais les rampes prévues dans les sections en escalier n'ont jamais été posées, et les clôtures ont été posées par les riverains.



10. Sentier et escalier des Palombes

Formé de trois tronçons très différents. Notons qu'il n'y a aucun panneau indiquant le nom de l'impasse.

Dans sa partie 10a, ce sentier commence en haut de l'impasse des Palombes, longue d'une trentaine de mètres et notée 11a. Il relie donc l'impasse des Palombes à l'escalier noté 10b qui rejoint la boucle basse de la rue du Fort des Mattes

10a. Au départ à gauche, l'angle est encombré de branchages. Un escalier débute par une grille d'évacuation, très souvent encombrée qu'il faudrait nettoyer régulièrement



Mi-août 2017, suite à une alerte à InfoTravaux l'angle a été débarrassé de ses branchages et la grille a été nettoyée

Suite à la forte averse de lundi 25 septembre, la grille est à nouveau obstruée.

Ce coin, non aménagé, invite visiblement à la décharge. Une dizaine de jours après le déblayage effectué par la mairie, de nouveaux végétaux fraîchement coupés avaient réapparus.

Peut-être serait-il judicieux de végétaliser cet espace ou de le tapisser de cailloux blancs tout en laissant un accès au compteur électrique situé au fond de l'angle.



En montant, L' escalier se poursuit par un sentier-caniveau prenant toute la largeur du chemin et aboutit à un tuyau d'écoulement des eaux pluviales qui n'a plus de grille de protection depuis des années et cela peut être dangereux.



Après ce tuyau et avant l'escalier 10b, un embranchement part sur la gauche et se termine en cul de sac, par une porte. Apparemment, il devait rejoindre autrefois le sentier de la Lavande. Un éboulement a eu pour conséquence de fermer cet ancien sentier et de le transformer en impasse.

10b. Après le tuyau d'écoulement des eaux, mentionné ci-dessus, un escalier muni d'une rampe posée, avec difficultés, il y a quelques années aboutit à la boucle basse de la rue du Fort des Mattes.

Plusieurs marches sont endommagées



10c. Escalier des palombes :son départ se trouve entre les numéros 15 et 17 de la rue du Fort des Mattes, il rejoint le Chemin du Haut de la Falaise (8).

Au bas de l'escalier, le mur de soutènement de la propriété du 17 de la rue du fort des Mattes est en partie effondré. Ceci est sans doute dû au ruissellement des eaux de pluie.



La partie basse de l'escalier est constituée d'une partie en pierres à gauche le long du n° 15 et, à droite, le long du numéro 17, de marches en terre bordées de traverses de chemin de fer,

Vraisemblablement l'escalier a été rétréci comme le laissent supposer la photo ci-dessous.

Les marches sont plutôt hautes et irrégulières, sans rampe. Les premières marches sont très escarpées avec un giron étroit.



11. Rue des Palombes

Après la partie basse 11.a mentionnée au début de 10, un embranchement 11b, part vers la droite.

Il débute par un bel escalier refait récemment lors de la rénovation de la villa située en haut du tronçon 11a. La partie suivante est impraticable et n'est qu'un éboulement. Mérite un aménagement jusqu'à la propriété qu'il dessert.

12. Sentier de la Redoulière

Il débute (12a) par un escalier correct dont la rampe pourrait être repeinte là où elle existe. Deux rampes sont branlantes. La partie droite est un large espace d'écoulement des eaux pluviales. La partie 12b jusqu'au tournant 12c est recouverte de sable et de terre, elle est encombrée actuellement par des travaux de réfection d'une villa.

À l'angle de cette villa, en remontant vers le plateau, les marches sont défoncées, cette partie devra être rénovée après la finition des travaux de réfection de la villa.



La dernière partie 12c mène directement sur le plateau, les marches sont larges. Cette partie mériterait peut-être une rampe.



Chemins, rues et sentiers de la plage

Les bacs à fleurs ont été fleuris, des râteliers pour vélo ont été installés.

Début septembre 2017, de belles rampes ont été posées le long de l'avenue de la Ruino, protégeant le trottoir et une partie de la piste cyclable, empêchant ainsi les stationnements incivils. Cette protection devrait cependant être prolongée jusqu'au front de mer (prévu en 2018 ?).

Les rues principales sont nettoyées régulièrement mais on peut observer à de nombreux endroits des déjections de chien ainsi que des mégots, notamment le long de la murette.

Beaucoup de rues n'ont pas de panneau indiquant leur nom. Il en est ainsi de :

- la rue des Pins (aucun panneau trouvé)
- la rue Justin Bertrand 1 seul panneau au nord de la rue
- la rue de la Redoulière 1 seul panneau au nord de la rue

Ainsi au croisement de la rue des Pins, de la rue de la Redoulière et de l'avenue de la Falaise, seule l'avenue de la Falaise est mentionnée.

Dans plusieurs rues les trottoirs sont envahis par une végétation débordant des habitations ; ils sont d'autant plus impraticables qu'ils sont étroits. Le panneau qui indique le Quartier de la Falaise est masqué par une végétation débordante.

Il faudrait veiller à ce que les habitants entretiennent leur végétation gênante.



Le passage de la Redoulière relie la Plage et la rue de la Redoulière. Ce passage très fréquenté est rarement nettoyé. Le cimenter complètement permettrait un nettoyage plus facile, et éviterait les déjections félines et canines dans la partie sablonneuse.

